

M. Gaëtan BRUEL  
Président  
CNC  
291, Boulevard Raspail  
75014 PARIS

Paris, le 10 avril 2026,

Monsieur le Président,

Votre décision annoncée mercredi 8 avril visant à suspendre jusqu'à nouvel ordre les travaux de la Commission du Fonds d'aide à la création sur les plateformes sociales a suscité parmi les créatrices et créateurs du Web et plus largement au sein de la communauté des auteurs une inquiétude que je tiens à relayer auprès de vous.

Naturellement, nous exprimons notre totale solidarité avec les membres de la Commission et les agents du CNC qui vivent depuis plus de dix jours des attaques et des menaces révoltantes et inadmissibles. Ce climat est le produit d'une offensive idéologique délibérée, et ceux qui en sont victimes méritent une protection et un soutien sans réserve.

Dans ce contexte, décider de la suspension de ce fonds sine die, sans espoir de reprise ni horizon clairement défini, nous semble être une décision qui ne va pas dans le bon sens.

Elle envoie un signal inquiétant à l'ensemble du secteur de la création numérique, alors que le CNC a patiemment construit au cours de ces dernières années les prémises d'un soutien adapté à la création sur les plateformes sociales, en même temps que se mettait en place une taxation de ces plateformes au service de l'intérêt général de la création.

Vous aviez même fait évoluer ces aides récemment en remplaçant depuis le 1er janvier 2026 le fonds CNC Talents par ce Fonds d'aide à la création pour les plateformes sociales, dont les modalités étaient justement de nature à prévenir l'apparition des cas problématiques qui ont fait l'objet des vives polémiques ces derniers jours.

Le Directeur Général

Comme la ministre de la Culture l'a souligné dans sa réponse à la question de la députée Hanane Mansouri, la vocation du CNC est de soutenir la création sur tous les écrans où elle se déploie.

Ce retrait, sans perspectives pour l'avenir, interroge légitimement les nombreux créateurs et les nouveaux talents qui nous ont contactés pour nous dire à quel point ce Fonds était un instrument utile dans l'accompagnement de leur création, dans leur professionnalisation mais aussi dans leur indépendance à l'égard des plateformes sociales.

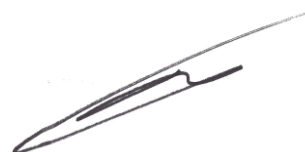
Loin de protéger l'institution, cette suspension du Fonds risque aussi de fragiliser la position du CNC dans la volonté que vous avez exprimée de renforcer la contribution des plateformes sociales au financement de la création, via la taxe sur les services de partage de vidéos. Suspendre cette aide au secteur de la création Web au moment même où l'on cherche à stimuler l'apport financier de ces plateformes envoie un signal contradictoire. Rappelons d'ailleurs que ce Fonds ne représente que 0,25 % des soutiens du CNC : son poids budgétaire est très modeste, mais sa valeur aussi bien symbolique que stratégique est très importante.

Nous craignons par ailleurs que cette décision constitue une victoire politique offerte à celles et ceux dont l'objectif déclaré ne se limite pas à ce fonds. Les mêmes forces qui ont orchestré les attaques contre la Commission et son travail ont proposé tour à tour ces derniers mois d'amputer de moitié le budget du CNC, puis d'en obtenir la suppression pure et simple. Ce sont aussi les mêmes qui entendent démanteler l'audiovisuel public et qui, demain, avec les mêmes méthodes faites de menaces, d'intimidations, de harcèlement sur les réseaux et de mises en cause démagogiques, s'attaqueront aux dispositifs de soutien à la création audiovisuelle et cinématographique dans leur ensemble.

Céder sur ce point, fût-ce provisoirement, c'est valider une logique qui nous semble dangereuse.

Nous vous appelons donc à rétablir rapidement ce fonds, en aménageant si nécessaire et temporairement ses modalités, afin de garantir à la fois la continuité du soutien à la création, la liberté de création des auteurs et autrices et la sérénité du travail des membres de la Commission et des agents du CNC. Ce rétablissement enverrait un signal clair : le CNC exerce sa mission sans ingérence politique, comme il le fait depuis quatre-vingts ans.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Pascal ROGARD